

ACADÉMIE ST-ÉDOUARD.

Cette société, formée depuis longtemps dans le Petit Séminaire, ne reçut une organisation régulière qu'en 1885.

Elle a pour but de former les élèves qui en font partie, à la discussion, à la composition et à la déclamation. Les membres de cette société se divisent en deux catégories : les Académiciens et les aspirants. Pour obtenir l'un ou l'autre de ces deux titres, il faut avoir présenté des ouvrages scientifiques ou littéraires approuvés par le Directeur de l'Académie en conseil.

OFFICIERS :

V. COLLETTE, Président. N. TURGEON, Secrétaire.
A. DUFRESNE, Vice-président. Jos. LARIVIÈRE, Conseiller.

FANFARE DU PETIT SÉMINAIRE.

M. l'Abbé V. LAROSE, Directeur ; 30 musiciens.

ORPHÉON STE-CÉCILE.

Pour rehausser l'éclat des cérémonies religieuses et pour fournir aux séances publiques un chant bien soigné, le Petit Séminaire possède un chœur de soixante-quinze voix.

M. l'Abbé V. LAROSE, Directeur.

PRIX SPÉCIAUX.

Pour montrer leur estime au Petit Séminaire de Ste-Marie de Monnoir, et pour encourager ses élèves, quelques amis généreux ont bien voulu mettre à la disposition des Directeurs de la Maison, quelques prix spéciaux.

MÉDAILLE D'ARGENT

Donnée par Sa Sainteté Léon XIII au plus méritant de la classe de Philosophie, méritée par

M. PHILEAS HAMEL.